

Namur, le 06 décembre 2023



DEMARTEAU Loïc
Conseiller Communal

Monsieur Maxime Prévot
Bourgmestre
Madame Laurence Leprince
Directrice Générale

Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Directrice Générale,

Pouvez-vous inscrire le point ci-dessous à l'ordre du jour du prochain Conseil de Zone de Police du 12 décembre 2023 ?

Jambes : Un cœur commerçant et vivant, qui doit le rester.

Chers membres du Collège,
Chers membres du Conseil,

L'hiver s'est installé. Les journées raccourcissent et l'obscurité s'invite dans le quotidien. En ce mois de décembre, les achats pour les fêtes de fin d'années vont bon train.

Les commerçants jambois se préparent depuis plusieurs semaines à accueillir en nombre leurs clients durant cette période de partage et de plaisir. Un régal pour les yeux ces vitrines décorées et illuminées pour l'occasion.

Malheureusement, cette période apporte aussi son lot de tracas...

Les fêtes de fin d'année sont généralement marquées par la recrudescence des vols. Nous pouvons pointer les éléments suivants :

- Les produits « exceptionnels » dans les rayons attirent
- Les moments d'affluence ne permettent pas une vigilance accrue des comportements suspects
- Le contexte général pousse certains à commettre des délits quand les moyens financiers ne sont pas là...

Dès lors, les nombreux commerçants de Jambes se retrouvent régulièrement démunis lorsqu'un vol a lieu. Les raisons sont nombreuses : rapidité de l'action, la peur d'intervenir pour sa propre sécurité, la difficulté pour la Police d'être présente à ce moment précis,... Sans penser au côté financier, un vol est toujours difficile à avaler pour toutes ces personnes qui passent parfois plus de temps dans leur boutique que dans leur propre maison.

Le vandalisme et les incivilités viennent également entacher la magie de nos rues illuminées. Déjections (canines ou non) sur les vitrines ou sas d'entrée ainsi que leur squat, disparition de la décoration extérieure,... Les commerçants se retrouvent contraints de remplacer ou nettoyer très (trop ?) régulièrement leur vitrine/entrée.

Enfin, les comportements inappropriés (mendicité agressive, ivresse ou personnes sous influence) n'épargnent plus le centre de Jambes... Ajouté à l'obscurité, l'expérience shopping des clients s'en retrouve minée.

De manière générale, le ressenti des commerçants est souvent associé à celui des riverains. La majorité des commerces jambois sont accompagnés de logements aux étages supérieurs. Sans oublier toutes les rues adjacentes. La sécurité est la préoccupation de tous et doit être la première des libertés comme l'a rappelé l'Echevine Anne Barzin il y a peu.

Après avoir été à plusieurs reprises interpellés, mes questions seront les suivantes :

- La présence policière sera-t-elle renforcée durant cette période ? Prévoit-on un plan spécifique pour une intervention rapide lors de vols ?
- Peut-on envisager une campagne de sensibilisation et d'information à destination des commerçants ?
 - Analyse des « risques » de vol dans un commerce (disposition, dissuasion,...) et moyens de reconnaître un comportement suspect.
 - Information sur le bon comportement à adopter lors d'un vol.
 - Accompagnement lors de vols avec violence (psychologique ou physique)
 - Information sur le dépôt de plainte pour vol à l'étalage.
 - Peut-on avoir des chiffres à propos de l'utilisation de Police-On-Web pour ce genre de plaintes ?
- Les comportements problématiques et les incivilités font-ils l'objet d'un point d'attention également à Jambes ? Notamment en soirée. Période où les commerces sont pour certains fermés.
- En mai 2023, le Collège était interpellé par des habitants et habitantes de Jambes. Avez-vous déjà dressé un bilan des actions entreprises ou pu obtenir des chiffres concernant les faits et délits à Jambes ?

Le centre de Jambes est connu pour sa convivialité, son dynamisme et la qualité de ses commerces locaux. Il est pour moi primordial d'être à l'écoute des acteurs de son attractivité. Rassurer, informer et agir permettront de garder un cadre de vie agréable à cette période mais aussi à toutes les autres de l'année.

Je vous remercie pour vos réponses.

DEMARTEAU Loïc
Conseiller Communal MR